



PRÉFÈTE
DE LA SARTHE

Le Mans, le 20 janvier 2017

Elections municipales partielles intégrales de LE BAILLEUL

Des élections municipales partielles intégrales auront lieu les dimanches 12 février et 19 février 2017, en cas de second tour, afin d'élire le conseil municipal de la commune de LE BAILLEUL.

Les candidatures seront reçues à la sous-préfecture de LA FLECHE aux dates et heures suivantes :

1er tour :

- Le mercredi 25 janvier 2017 de 9 h à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h précises.
- Le jeudi 26 janvier 2017 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h précises.

Second tour (si nécessaire) :

- Le lundi 13 Février 2017 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h précises.
- Le mardi 14 Février 2017 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h précises.

Les renseignements pour les modalités de candidature pourront être obtenus auprès de la préfecture au tel : 02-43-39-71-20 ou 02-43-39-71-21 et à la sous-préfecture de La Flèche 02-43-39-60-71 et 02-43-39-60-52